

STRUCTURE FAMILIALE ET RECIDIVE JUVENILE AU MALI : TRAJECTOIRES DE MINEURS DETENUS AU CENTRE DE BOLLE (BAMAKO)

Alou AG AGOUZOUN

Institut de Pédagogie Universitaire (IPU)

Fondateur des laboratoires « Langage – Pédagogie – Didactique – Société et Discours » (LaPDSoDi) et « Laboratoire d’Innovation et du Numérique pour l’Éducation » (LINE) au sein de l’Institut de Pédagogie Universitaire (IPU).

alouagagouzoum.ipu@yahoo.com-

00223 7 605 14 26

Balla DIARRA

Doctorant à l’Institut de Pédagogie Universitaire (IPU), Bamako / Mali, et membre du Laboratoire, Langage-Pédagogie-Didactique-Société et Discours (LaPDSoDi)

Résumé

Cette étude analyse l’influence de la structure familiale sur la récidive des mineurs détenus au Centre de Bollé à Bamako. Dans un contexte de forte urbanisation et de précarité sociale, la délinquance juvénile progresse, en particulier dans les quartiers périphériques. L’enquête, menée auprès de 40 mineurs, associe méthodes qualitatives (entretiens, observations) et quantitatives (questionnaires, statistiques descriptives) pour examiner l’impact de facteurs familiaux sur les parcours de récidive. Les résultats révèlent une prédominance de familles polygames (58 %) et nombreuses (plus de 7 enfants), où l’encadrement parental est souvent insuffisant. Le faible niveau d’instruction des parents (65 % d’analphabètes, surtout les mères) et la précarité économique aggravent cette fragilité. La dissociation familiale accroît la vulnérabilité des jeunes, limitant l’efficacité de la réinsertion. L’analyse théorique mobilise Foucault, Lucas et le modèle de Bonta & Andrews. L’étude recommande un renforcement des liens entre familles, centres de réinsertion et acteurs sociaux.

Mots-clés : Structure familiale, Récidive, Mineurs détenus, Centre de Bollé et Bamako

Abstract

This study analyzes the influence of family structure on recidivism among juvenile detainees at the Bollé Center in Bamako. In a context marked by rapid urbanization and social insecurity, juvenile delinquency is increasing, particularly in peripheral neighborhoods. The survey, conducted with 40 minors, combines qualitative methods (interviews and observations) with quantitative tools (questionnaires and descriptive statistics) to examine the impact of family-related factors on recidivism pathways. The findings reveal a predominance of polygamous households (58%) and large families (more than seven children), where parental supervision is often insufficient. The low level of parental education (65% illiteracy, particularly among mothers) and prevailing economic hardship further exacerbate this vulnerability. Family breakdown intensifies the fragility of young offenders and undermines the effectiveness of reintegration efforts. The theoretical framework draws on the work of Foucault, Lucas, and the Risk-Needs-Responsivity (RNR) model developed by Bonta and Andrews. The study recommends strengthening the collaboration between families, reintegration centers, and social stakeholders.

Keywords: Family structure, Recidivism, Juvenile detainees, Bollé Center, Bamako

En guise d'introduction

Cette recherche s'inscrit dans la continuité d'une série de programmes initiés au sein du Laboratoire Langage – Pédagogie – Didactique – Société et Discours (LaPDSoDi) de l'Institut de Pédagogie Universitaire (IPU) de Bamako (Mali), qui s'intéressent aux problématiques de socialisation, d'éducation et de marginalisation des jeunes en contexte urbain africain.

La ville de Bamako, à l'instar de nombreuses métropoles africaines confrontées à une urbanisation rapide et à une croissance démographique soutenue, connaît une hausse préoccupante de la délinquance juvénile. Ce phénomène, bien documenté dans le contexte africain par Grand (1984), s'observe dans les quartiers périphériques, caractérisés par la

précarité, un accès restreint à l'éducation et à l'emploi, ainsi que par la fragilisation des structures familiales traditionnelles, conditions favorisant l'émergence de comportements déviants chez les jeunes.

L'essor des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) a, par ailleurs, modifié la nature des délits, entraînant une augmentation des cas de vols (téléphones, motos), de braquages chez les garçons, ainsi que d'infanticides ou d'abandons d'enfants chez certaines filles. Cette évolution corrobore les analyses de Blatier (2002), qui met en lumière la diversification des actes délictueux commis par les mineurs dans les sociétés contemporaines.

Au-delà des actes délictueux initiaux, la récidive des mineurs représente un enjeu majeur, révélant les limites des dispositifs actuels de rééducation et de réinsertion. Bien que des structures spécialisées comme le Centre de Bollé soient mobilisées pour encadrer les jeunes en conflit avec la loi, les taux de récidive demeurent élevés, traduisant une socialisation défaillante.

Cario (2000) souligne d'ailleurs que l'échec de la réinsertion est souvent lié à une socialisation initiale incomplète ou rompue.

Le rôle de la famille, première instance de socialisation, est crucial dans ce processus. Les travaux de Erny (1987, 1992, 1999) sur l'enfant et son environnement en Afrique noire montrent combien la structure familiale (polygamie, taille du foyer, instabilité conjugale, faible niveau socio-économique et éducatif) influence le développement de l'enfant.

Les données recueillies indiquent que la majorité des mineurs détenus au Centre de Bollé proviennent de familles nombreuses et souvent polygames, où le suivi éducatif est fragilisé, ce qui accentue le risque de récidive.

De manière analogue, Le Blanc (2010), dans ses travaux sur la conduite déviante des adolescents, met en évidence l'influence des variables familiales et sociales dans l'émergence et la consolidation de comportements déviants, en particulier lorsque

ces variables ne sont pas compensées par un encadrement institutionnel structurant.

Par ailleurs, Fassin (2015) démontre que les environnements carcéraux actuels, loin d'assurer une réhabilitation effective, contribuent à aggraver la marginalisation des jeunes, en raison de l'absence d'un dispositif de suivi post-carcéral structuré.

Le choix du Centre de Bollé comme terrain d'étude se justifie ainsi par son statut de référence en matière de rééducation des mineurs à Bamako. Il offre une diversité de profils (récidivistes et non récidivistes) en lien avec leurs contextes sociaux, permettant une analyse approfondie des effets combinés de l'environnement familial et institutionnel sur la trajectoire délinquante.

Dans ce cadre, plusieurs techniques de collecte de données ont été mobilisées. Les entretiens semi-directifs ont permis d'explorer les discours des jeunes, des éducateurs, des responsables institutionnels et des familles, selon une logique qualitative inspirée de Freire (1969), pour qui l'écoute des acteurs est essentielle à toute transformation sociale.

À cela s'est ajoutée une observation directe, ainsi que l'administration de questionnaires pour dégager des tendances quantitatives. L'analyse documentaire (rapports institutionnels, textes juridiques, statistiques) a enrichi la compréhension globale du phénomène.

Pour le traitement des données, l'analyse de contenu a permis d'identifier les facteurs récurrents de la récidive, tandis que l'exploitation statistique a fourni un appui descriptif aux tendances observées. Ces approches croisées permettent de mettre en lumière les dynamiques de rupture ou de continuité dans les parcours de réinsertion des jeunes, comme le soulignent Bellot et Goyette (2006), pour qui la réinsertion constitue un enjeu structurant dans les politiques publiques en direction des jeunes en difficulté.

L'objectif principal de cette étude est donc d'analyser l'influence des caractéristiques structurelles de la famille sur la récidive des mineurs détenus au Centre de Bollé.

De manière spécifique, il s'agit d'identifier les variables familiales susceptibles de freiner ou d'accentuer le retour à la délinquance, afin de proposer des pistes d'amélioration des dispositifs d'insertion et de suivi post-carcéral, en renforçant la coordination entre familles et institutions spécialisées.

Problématique

La délinquance juvénile constitue aujourd'hui un phénomène préoccupant dans les grandes métropoles africaines, avec un accent marqué dans les capitales comme Bamako, où les bouleversements socioéconomiques ainsi que l'urbanisation rapide engendrent diverses formes de vulnérabilité chez les jeunes.

Dans les quartiers périphériques les plus touchés, la précarité, la déscolarisation, le chômage et l'éclatement des structures familiales traditionnelles participent à l'émergence de comportements déviants.

Ces dynamiques exposent un grand nombre de mineurs à des infractions diverses, allant du vol au braquage, voire à l'infanticide dans le cas de certaines filles (Fassin, 2015 ; Erny, 1999).

Face à cette réalité, des institutions spécialisées telles que les centres de Bollé ont été mises en place pour prendre en charge les mineur(e)s en conflit avec la loi à travers des programmes de rééducation et de réinsertion.

Ces dispositifs, inspirés de principes de réhabilitation sociale et éducative (Blatier, 2002 ; Cario, 2000), visent à éviter le retour des jeunes à la délinquance après leur libération.

Cependant, la persistance d'un taux important de récidive chez les ex-pensionnaires remet en question l'efficacité de ces mécanismes.

Dans un contexte marqué par une urbanisation accélérée, une précarité socio-économique persistante et une fragilisation croissante des liens familiaux, la délinquance juvénile tend à s'intensifier, notamment dans les quartiers périphériques de Bamako. Le Centre de Bollé, principal établissement de détention pour mineurs, fait face à une récurrence préoccupante des cas de récidive, qui semble étroitement liée aux conditions de vie et à l'environnement familial des jeunes concernés. Cette étude s'interroge ainsi sur l'impact des dynamiques familiales dans les parcours délinquants des mineurs incarcérés : dans quelle mesure la structure familiale constitue-t-elle un facteur déterminant dans la récidive des mineurs détenus, notamment au sein d'un contexte socio-économique précaire tel que celui observé au Centre de Bollé à Bamako ?

Plusieurs facteurs complexes et interdépendants semblent affecter la trajectoire de ces jeunes après leur sortie des centres. Parmi ces facteurs, on peut citer en premier lieu le niveau de préparation à la sortie, en particulier sur le plan éducatif, professionnel et psychosocial, qui reste peu structuré.

A cela s'ajoute le suivi post-carcéral, assuré de façon occasionnelle par certaines Organisations Non Gouvernementales (ONG) ou associations, qui souffre d'un manque de cohérence, de continuité et de coordination avec les services publics (Goyette, 2006 ; Freire, 1969).

De plus, les déterminants familiaux – comme la polygamie, la taille du foyer, l'instabilité conjugale ou le faible niveau socio-économique – jouent un rôle déterminant dans les processus d'insertion et de récidive (Le Blanc et Fréchette, 1988 ; Rey, 1943).

Le lien entre le contexte familial et la conduite déviant chez les adolescents constitue, sans conteste, un aspect bien établi dans les travaux de criminologie développementale (Le Blanc, 2010). L'hypothèse formulée est que la structure familiale – marquée par la polygamie, la taille importante des ménages, le faible niveau d'instruction des parents et l'instabilité conjugale – exerce une influence significative sur la récidive, en affaiblissant les mécanismes de contrôle, de soutien et de réinsertion sociale des jeunes en conflit avec la loi.

Ainsi, cette recherche s'inscrit dans une double perspective : d'une part, comprendre les causes structurelles et institutionnelles de la récidive juvénile malgré les interventions des centres spécialisés ; d'autre part, proposer des orientations pratiques visant à renforcer la prévention de la récidive, en mettant l'accent une amélioration des dispositifs de réinsertion et un meilleur ancrage dans les réalités sociales et familiales des jeunes.

Cadre conceptuel et théorique

Les théories de l'emprisonnement émergent dans le contexte des réformes pénales étudiées par Michel Foucault (1993). À travers une approche généalogique, Il démontre que la prison naît au XVIII^e siècle pour mieux contrôler les illégalismes populaires liés à l'essor du capitalisme, répondre à une crise de légitimité politique en rendant la justice plus régulière, et transformer les délinquants en individus dociles et utiles à la société.

La théorie de Lucas (1938) sur l'emprisonnement repose sur trois finalités : intimidation, amendement et individualisation, avec pour objectif principal la réinsertion du détenu. Il distingue trois formes d'emprisonnement : le préventif (sécuritaire, sans but éducatif), le répressif (intimidation pour éviter la récidive, peu adapté à la réinsertion), et le pénitentiaire, considéré comme l'idéal, car il vise l'amendement par des moyens éducatifs sur le

long terme. Ce dernier repose sur l'individualisation des peines et un accompagnement par des acteurs tels que les surveillants ou les personnels religieux.

Cependant, en pratique, la réinsertion reste difficile en raison de la priorité donnée à la sécurité, du manque de différenciation des profils de détenus et de l'insuffisance de programmes adaptés. Cette démarche s'inscrit dans une articulation entre la théorie de Lucas et le modèle dénommé Risques, Besoins, Réceptivité (RBR) développé par Bonta et Andrews (2007). Ce modèle repose sur trois principes fondamentaux : adapter le niveau de service au risque de récidive, cibler les besoins criminogènes, et optimiser la réceptivité du justiciable au traitement. Intégrer ce modèle dans les centres de réinsertion permettrait de structurer les parcours de réinsertion de manière plus cohérente, individualisée et efficace.

Ainsi, en confrontant ces perspectives théoriques avec la réalité du Centre de Bollé, il devient évident que les dispositifs actuels de rééducation et de réinsertion, malgré leurs fondements éducatifs et sociaux, doivent également prendre en compte les conditions familiales et sociales des mineurs. En effet, la structure familiale, souvent marquée par des dynamiques complexes telles que la polygamie, la taille importante des ménages, ou encore l'instabilité conjugale, agit comme un levier majeur qui peut soit renforcer, soit fragiliser les mécanismes de contrôle et d'accompagnement proposés par ces dispositifs. Cette interaction entre les contraintes institutionnelles et les déterminants familiaux constitue un facteur clé pour comprendre la persistance de la récidive juvénile au Centre de Bollé.

Cette étude revêt ainsi une portée sociale et utilitaire essentielle, car elle ne se limite pas à une analyse académique mais vise à informer et améliorer les politiques publiques et les pratiques institutionnelles en matière de prise en charge des mineurs délinquants. En mettant en lumière le rôle central de la structure

familiale dans la récidive, elle offre des pistes concrètes pour renforcer les dispositifs de réinsertion, améliorer la coordination entre acteurs, et favoriser un accompagnement plus adapté aux réalités socio-familiales des jeunes. Ce faisant, elle contribue à la construction d'un système pénal plus juste et efficace, capable de réduire durablement la délinquance juvénile et d'inscrire ces jeunes dans une dynamique positive d'intégration sociale.

Méthodologie adoptée

La présente étude repose sur une démarche méthodologique mixte, alliant approches qualitative et quantitative, de nature à la fois descriptive et analytique. Cette approche combinée a permis d'appréhender la complexité du phénomène étudié en croisant les discours des acteurs avec des données chiffrées. L'étude cible une population composée de 40 mineurs incarcérés au Centre de Bollé, un échantillon restreint mais pertinent au regard de la nature exploratoire de la recherche.

La collecte des données s'est appuyée sur plusieurs outils complémentaires. Des questionnaires structurés ont été administrés afin de recueillir des informations quantitatives sur les profils des mineurs, leur parcours de réinsertion et les cas de récidive. Parallèlement, des entretiens semi-directifs ont été conduits auprès des jeunes détenus, de leurs familles, des éducateurs et des responsables institutionnels. Ces entretiens ont permis d'accéder aux perceptions, aux expériences vécues et aux représentations sociales liées à la récidive et à la structure familiale. L'observation directe sur le terrain, réalisée au sein des centres, a enrichi cette démarche en offrant une compréhension contextualisée des pratiques éducatives et des interactions sociales.

En complément, une analyse documentaire a été menée à partir de rapports institutionnels, de textes juridiques, de données statistiques ainsi que d'études antérieures. Ce matériau

secondaire a permis d'ancrer empiriquement la recherche dans son contexte socio-légal et de confronter les résultats à des sources officielles.

L'analyse des données a été conduite selon une double approche. D'une part, l'analyse de contenu a été mobilisée pour le traitement des données qualitatives, permettant de dégager les thématiques récurrentes, les logiques sous-jacentes et les représentations dominantes dans les discours recueillis. D'autre part, les données quantitatives ont été exploitées à l'aide de statistiques descriptives, afin d'illustrer et d'appuyer les tendances observées sur le terrain.

L'étude reconnaît plusieurs limites méthodologiques. La taille réduite de l'échantillon constitue une contrainte à la généralisation des résultats. De plus, le risque de biais dans les déclarations des mineurs, notamment en raison de leur situation d'incarcération, ainsi que les difficultés d'accès à des informations complètes sur les parcours familiaux, peuvent affecter la fiabilité de certaines données. Toutefois, ces limites sont atténuées par la triangulation des sources et des méthodes, qui renforce la validité interne de l'étude.

Résultats

Typologie des familles des pensionnaires

Les résultats de l'enquête révèlent une diversité notable dans les structures familiales des mineurs détenus au Centre de Bollé. Le tableau 1 illustre la répartition des pensionnaires selon qu'ils proviennent de familles monogames ou polygames.

Tableau 1 : Les types de familles des pensionnaires

Type de famille	Nombre	Pourcentage
Familles monogames	17	42
Familles polygames à deux (2) femmes	13	33
Familles polygames à trois (3) femmes	10	25
Total	40	100

Source : Tableau reconstitué par nous -mêmes à partir des données de l'enquête.

Les résultats de l'enquête révèlent une forte représentation des familles polygames parmi les mineurs détenus au Centre de Bollé. Le tableau 1 montre que sur les 40 pensionnaires interrogés, 57,5 % proviennent de familles polygames (13 issus de familles à deux épouses, soit 32,5 %, et 10 issus de familles à trois épouses, soit 25 %), contre 42,5 % issus de familles monogames.

Ce poids statistique des familles polygames témoigne de leur importance sociologique dans l'environnement familial des jeunes détenus.

La taille des familles, souvent corrélée à la structure polygame, semble jouer un rôle déterminant dans les trajectoires délinquantes.

Comme l'indiquent les données recueillies dans le tableau 8 (non présenté ici), les familles polygames comptent en moyenne

plus d'enfants, ce qui dilue l'attention parentale et fragilise l'encadrement éducatif. Par exemple, certaines familles à trois femmes comptent jusqu'à 12 ou 14 enfants, contre 4 à 6 en moyenne dans les familles monogames.

Cette surcharge démographique familiale entraîne une corrélation entre la taille de la famille et le risque de récidive. Les pensionnaires issus de familles nombreuses, dont celles organisées selon un modèle polygame, apparaissent de manière récurrente en situation de récidive, souvent en lien avec une supervision parentale insuffisante, des conflits intrafamiliaux, ou encore des carences affectives.

Les caractéristiques socio-économiques des familles aggravent souvent cette dynamique. Une grande partie des familles recensées vit dans des conditions précaires, avec un accès limité aux ressources éducatives ou sociales. Lorsqu'elles sont polygames et nombreuses, ces familles peinent à assurer un suivi scolaire ou disciplinaire adapté, favorisant ainsi la marginalisation précoce des enfants.

Par ailleurs, les professions des parents, lorsqu'elles sont connues, relèvent dans la majorité des cas du secteur informel, instable et faiblement rémunéré, tandis que le niveau d'instruction des parents reste à un niveau faible dans la plupart des situations, en particulier chez les mères, ce qui réduit encore les capacités d'encadrement et d'intervention éducative.

L'enquête a permis d'observer une dissociation familiale marquée : plusieurs jeunes détenus proviennent de familles recomposées ou monoparentales, dans lesquelles le père est absent ou la mère est surchargée de responsabilités.

Cette instabilité familiale, doublée de rivalités entre coépouses ou d'un manque de repères clairs, semble constituer un terreau propice à la déviance juvénile et à la récidive.

Ainsi, la structure familiale -en particulier la polygamie, la taille du foyer, le niveau de précarité et la dissociation parentale- apparaît comme un facteur explicatif central dans les parcours

délinquants et les risques de rechute des mineurs incarcérés à Bollé.

Taille des familles et nombre d'enfants par type de famille

Dans le prolongement de l'analyse des structures familiales (Tableau 1), les données recueillies permettent d'examiner la taille des familles, en s'appuyant en particulier sur le nombre d'enfants selon le type de structure familiale.

Le Tableau 2 ci-après fais ressortir la répartition des mineurs en fonction du nombre d'enfants dans leur famille et du type de famille d'origine.

Tableau 2 : Le nombre d'enfants par types de familles

Types de familles	Nombre de familles	Taux
Familles monogamiques avec moins de 7 enfants	11	28
Familles monogamiques avec plus de 7 enfants	6	15
Familles polygames avec deux femmes à moins de 7 enfants	0	0
Familles polygames avec deux femmes à plus de 7 enfants	13	32
Familles polygames avec trois femmes ou plus à moins de 7 enfants	0	0
Familles polygames avec trois femmes ou plus, avec plus de 7 enfants	10	25
TOTAL	40	100

Source : Tableau reconstitué par nous -mêmes à partir des données de l'enquête.

Le tableau 2 fait ressortir une forte prévalence des familles nombreuses, surtout dans les structures polygames. En effet, 100 % des familles polygames recensées comptent plus de 7 enfants, qu'elles soient à deux épouses (32 %) ou à trois épouses ou plus (25 %).

A l'inverse, les familles monogames présentent une distribution plus variée, avec 28 % ayant moins de 7 enfants et 15 % en ayant davantage.

Ces résultats soulignent que la taille de la fratrie est globalement élevée, surtout dans les familles polygames, ce qui peut induire une dilution de l'encadrement parental.

Ce facteur est souvent associé à un relâchement dans l'éducation, une moindre supervision, et donc à une vulnérabilité accrue face à la récidive chez les mineurs. La structure familiale élargie et la forte natalité apparaissent ainsi comme des éléments structurants dans l'analyse des parcours délinquants.

Le niveau de scolarisation des parents des pensionnaires

Le niveau de scolarisation des parents des pensionnaires constitue une variable clé dans l'analyse de la délinquance juvénile. Un faible niveau d'instruction, souvent associé à des conditions socioéconomiques précaires, contribue à un encadrement familial insuffisant.

Cette carence éducative peut favoriser l'apparition et la persistance des comportements délinquants chez les mineurs, augmentant ainsi leur risque de récidive.

Le tableau 3 présente la répartition des niveaux de scolarisation des parents des élèves enquêtés, en distinguant les données selon qu'il s'agit du père ou de la mère, et en indiquant les

pourcentages correspondants pour chaque catégorie de niveau d'instruction.

Tableau 3 : Le niveau de scolarisation des parents

Niveau	Père	%	Mère	%	Total en %
Analphabètes	6	60	7	70	65
Medersas	1	10	2	20	15
Fondamental	2	20	1	10	15
Secondaire	1	10	0	0	5
Supérieur	0	0	0	0	0
Total	10	100	10	100	100

Source : Tableau reconstitué par nous -mêmes à partir des données de l'enquête.

Le tableau 2 fait ressortir une forte prévalence des familles nombreuses, avec une concentration marquée au sein des familles polygames. En effet, 100 % des familles polygames recensées comptent plus de 7 enfants, qu'il s'agisse de celles à deux épouses (32 %) ou à trois épouses ou plus (25 %).

À l'inverse, les familles monogames présentent une distribution plus variée, avec 28 % ayant moins de 7 enfants et 15 % en ayant davantage

Ces résultats soulignent que la taille de la fratrie est dans l'ensemble élevée, surtout dans les familles polygames, ce qui peut induire une dilution de l'encadrement parental.

Ce facteur est souvent associé à un relâchement dans l'éducation, une moindre supervision, et donc à une vulnérabilité accrue face à la récidive chez les mineurs.

La structure familiale élargie et la forte natalité apparaissent ainsi comme des éléments structurants dans l'analyse des parcours délinquants.

Analyse et discussion

Les résultats de cette étude démontrent l'importance majeure de la structure familiale dans la compréhension des trajectoires délinquantes et de la récidive chez les mineurs détenus au Centre de Bollé.

La prépondérance des familles polygames (58 %) parmi les pensionnaires, associée à une taille familiale souvent importante, révèle des caractéristiques socioculturelles fortes qui influencent de manière significative l'environnement éducatif et affectif des jeunes.

Influence de la taille des familles et de la polygamie

Les familles polygames, avec un nombre élevé d'enfants (plus de 7 dans 100 % des cas étudiés), apparaissent comme un cadre exposé à la dilution de la surveillance parentale et à un relâchement dans l'encadrement éducatif.

Cette situation favorise les carences affectives et éducatives, augmentant la vulnérabilité des mineurs face à la délinquance et la récidive.

La corrélation entre la taille de la famille et le risque de récidive est ainsi renforcée par la complexité des relations intrafamiliales, en particulier dans le cadre des familles recomposées ou monoparentales, où l'absence ou l'insuffisance du suivi parental sont des facteurs aggravants.

Rapprochement avec les travaux antérieurs

Ces observations s'alignent avec la littérature existante qui souligne le rôle de la négligence parentale, de la surcharge familiale et de la fragmentation du cadre familial comme facteurs favorisant la persistance des comportements délinquants (voir travaux de Bonta et Andrews, 2007).

L'importance d'un suivi familial stable est de façon récurrente identifiée comme un levier essentiel dans la prévention de la récidive.

Caractéristiques socio-économiques et niveau d'instruction des parents

La précarité socio-économique, caractéristique récurrente de familles étudiées, aggrave cette dynamique. L'analyse du niveau de scolarisation des parents révèle un taux élevé d'analphabétisme (65 %), surtout chez les mères, ce qui limite la capacité des familles à offrir un cadre éducatif solide.

L'instabilité professionnelle et le faible revenu des parents issus du secteur informel contribuent à réduire les ressources disponibles pour un suivi adéquat des enfants, renforçant ainsi le risque d'exclusion sociale et de déviance juvénile.

Dissociation familiale et limites de la synergie famille-centre

L'étude souligne aussi une dissociation familiale fréquente, avec des familles recomposées ou monoparentales où la charge éducative repose souvent sur un seul parent.

Cette instabilité familiale, combinée à un manque de coordination efficace entre la famille et le centre de réinsertion, limite les chances de réussite des programmes de réhabilitation. La faiblesse de la synergie entre ces acteurs contribue à un déficit de suivi post-détenzione, facteur clé de la récidive.

Effets des conditions socioculturelles locales

Enfin, le contexte spécifique de Bamako, marqué par une urbanisation rapide, la présence de quartiers périphériques défavorisés, et l'influence croissante des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), joue un rôle ambivalent. Si les NTIC peuvent constituer un outil de réinsertion et de formation, elles peuvent aussi exacerber les

inégalités d'accès et favoriser des réseaux de socialisation déviants en l'absence d'encadrement parental.

En conclusion, cette analyse confirme que la structure familiale, en particulier la polygamie associée à une forte taille de la fratrie, le faible niveau d'instruction des parents, et la précarité socio-économique, constitue un facteur déterminant dans la persistance de la délinquance juvénile et la récidive.

Pour améliorer l'efficacité des politiques de réinsertion, il apparaît crucial de renforcer la coopération entre les centres de détention, les familles et les acteurs sociaux, tout en tenant compte des spécificités socioculturelles locales.

En guise de conclusion

L'enquête menée auprès des mineurs détenus au Centre de Bollé révèle une diversité significative dans les structures familiales d'origine, avec une prédominance des familles polygames (58 %), constituées en grande partie de foyers très nombreux dépassant souvent sept enfants.

Cette taille familiale importante, couplée à un faible niveau d'instruction parental (65 % d'analphabètes, surtout chez les mères) et à une précarité socio-économique marquée, fragilise de manière significative l'encadrement éducatif et affectif des mineurs.

Par ailleurs, la dissociation familiale, qu'elle soit liée à des recompositions ou à la monoparentalité, accentue l'instabilité des repères et contribue à la vulnérabilité des jeunes détenus.

Les résultats confirment que la structure familiale -en particulier la polygamie associée à une grande fratrie-exerce un effet déterminant sur la trajectoire délinquante et le risque de récidive.

La dilution de la supervision parentale dans les familles nombreuses, combinée à la précarité économique et à un faible

capital éducatif, crée un terreau propice aux carences affectives et éducatives, facteurs aggravant la délinquance juvénile.

La dissociation familiale et l'absence d'une synergie efficace entre la famille et les institutions de réinsertion renforcent ce cycle.

Pour réduire la récidive et favoriser la réinsertion des mineurs, il est indispensable :

- de renforcer le soutien aux familles, par la mise en place de dispositifs d'accompagnement socio-éducatif adaptés aux réalités des familles polygames et nombreuses, en tant que composante prioritaire visant à améliorer la qualité de l'encadrement parental ;
- d'impliquer davantage les parents dans le suivi des jeunes, en développant des programmes d'éducation parentale et en facilitant leur engagement dans le processus de réinsertion ;
- de développer des politiques publiques ciblées sur la prévention familiale, intégrant des actions de lutte contre la pauvreté, le faible niveau d'instruction, et l'instabilité familiale, en lien avec les services sociaux et éducatifs locaux.

Les recherches à venir vont approfondir l'analyse des interactions entre la structure familiale, le contexte socio-économique local et l'impact des nouvelles technologies (NTIC) dans les parcours des mineurs délinquants.

L'étude des modalités de renforcement de la coopération entre les familles et les centres de réinsertion constitue une dimension pertinente, afin d'optimiser les stratégies de suivi post-détention et de prévention de la récidive dans un contexte urbain en mutation rapide, comme celui de Bamako.

Références bibliographiques

BLATIER Catherine, 2002, *La délinquance des mineurs : l'enfant, le psychologue, le droit*, Presse Universitaire de

- Grenoble, Paris, 292 p.
- BONTA James et ANDREWS Da**, 2007, *Psychologie de la conduite criminelle*, New Providence, Matthew Bender & Company, Inc., 450 p.
- CARIO Robert**, 2000, *Jeunes délinquants à la recherche de la socialisation perdue*, Éditions Harmattan, Paris, 416 p.
- ERNY Pierre**, 1987, *L'enfant et son milieu en Afrique noire*, L'Harmattan, Paris
- ERNY Pierre**, 1992, *L'enfant dans la pensée de l'Afrique noire*, L'harmattan, Paris
- ERNY Pierre**, 1999, *Les premiers pas dans la vie d'un enfant d'Afrique noire*, Paris, L'harmattan, Paris
- FASSIN Didier**, 2015, *L'Ombre du monde. Une anthropologie de la condition carcérale*, Le Seuil, Paris
- FOUCAULT Michel**, 1975, *Surveiller et punir : naissance de la prison*, Gallimard, Paris.
- FREIRE Paoulo**, 1969, *Pédagogie des opprimés*, Maspero, Paris
- Goyette, Martin**, 2006, *Réseaux sociaux, soutiens et supports dans le passage à la vie adulte : le cas des jeunes ayant connu un placement* (Thèse de doctorat, Université Laval). Université Laval
- GRAND, Eliane Bebel**, 1984, « Problème de délinquance juvénile sur fonds de développement : le cas de la Côte d'Ivoire », in Cahiers de pédagogie africaine, n° 4-5, Université de Bordeaux II, pp. 112.
- LE BLANC Marc et FRÉCHETTE Marcel**, 1988, « Les mécanismes du développement de l'activité délictueuse », in Revue internationale de criminologie et de Police technique et scientifique, vol. 41, n° 2, pp. 143-164.
- LE BLANC Marc**, 2010, « La conduite déviante des adolescents : son développement et ses causes », In : Traité de

criminologie du Québec, M. CUSSON (dir.), pp. 227-272, Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal

LUCAS Charles, 1836-1838, *De la réforme des prisons, ou de la théorie de l'emprisonnement, de ses principes, de ses moyens et de ses conditions pratiques*, 3 volumes (Tome 1, Tome 2, Tome 3), Éditions E. Legrand et C. Descaurier, Paris, 390 p., 463 p., 631 p.

REY Guy, 1943, *L'enfance coupable.*, Éditions du Seuil, Paris, p. 22.